

<i>This is a courtesy language translation of this document. The official text is the English language version. Any discrepancies or differences created in translations are not binding and have no legal effect for compliance or enforcement purposes. USAID accepts no responsibility and disclaims any and all liability for damages that may occur due to outdated or incorrect translations. No warranty of any kind, either express or implied, is made as to the accuracy, correctness, or completeness of any translation.</i>	<i>Ceci est une traduction du document original réalisé par courtoisie. En cas de désaccord, la version anglaise et officielle du texte fait foi. Toute divergence ou différence dans les traductions n'est pas contraignante et n'a aucune valeur juridique. L'USAID décline toute responsabilité pour les dommages pouvant survenir en raison de traductions obsolètes ou incorrectes. Aucune garantie, explicite ou implicite, n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de la traduction.</i>
---	--

ANNONCE

APPEL À SOUMISSIONS DE CONCEPTS EN DÉVELOPPEMENT LOCAL QUI SOUTIENNENT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE L'USAID AU MALI

ADDENDUM N ° 1

DÉCLARATION ANNUELLE DE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LOCAL APS No.: 7200AA24APS00006

SOUMISSIONNAIRES - VEUILLEZ NOTER : Ceci est un addendum à une annonce existante. Toutes les organisations intéressées doivent examiner attentivement à la fois cet addendum ET l'annonce complète, qui accessible à l'adresse suivante :

<https://www.grants.gov/search-results-detail/354285>

Des informations importantes contenues dans l'annonce initiale ne sont pas répétées dans cet Addendum.

Cette annonce est conforme à la loi sur l'Aide à l'Etranger de 1961, telle que modifiée.

L'USAID/Mali invite les acteurs locaux à soumettre des concepts qui soutiennent les objectifs de développement de la Stratégie de Coopération-pays pour le Développement de l'USAID (CDCS) au Mali, tels qu'indiqués dans la Section 2. **La date limite de soumission est le 16 août 2024.**

L'USAID prévoit donner la priorité aux concepts qui se focalisent sur les secteurs suivants : **Paix, Démocratie et Gouvernance ; Agriculture et Croissance Économique ; Santé ; et Éducation et Jeunesse**. Les structures et organisations intéressées sont invitées à se focaliser principalement sur les composantes et les objectifs correspondants à leur(s) domaine(s) d'expertise . L'USAID travaillera en collaboration avec des partenaires locaux pour élaborer l'approche technique, en soulignant l'importance de réduire les obstacles pouvant entraver l'intégration de nouveaux partenaires locaux. L'USAID/Mali a l'intention de cocréer une ou plusieurs subventions à montant fixe (FAA) réalisables et raisonnables avec des entités maliennes pour une durée allant de 2 à 3 ans, en fonction des objectifs de l'activité. Les concepts seront pris en considération pour des subventions d'un montant minimum de 250 000 USD et plus.

L'USAID peut envisager une subvention renouvelable. Si l'USAID décide de renouveler la subvention, elle effectuera une revue programmatique au cours de la dernière année de la période initiale d'exécution. Après la revue programmatique, l'USAID sollicitera une demande de renouvellement comprenant une demande technique et une offre financière. La période totale de performance avec possibilité de renouvellement renouvellement peut aller jusqu'à 5 ans.

La Déclaration annuelle de programme (APS) relative au développement local n° : 7200AA24APS00006 et cette annonce sont disponibles en français à l'adresse (<https://www.grants.gov/search-results-detail/354285>). En cas de différences entre les versions anglaise et française de l'un ou l'autre document, la version anglaise prévaudra. Sauf indication contraire, toutes les modalités de l'APS du développement géré localement s'appliquent (<https://www.grants.gov/search-results-detail/354285>).

SECTION 1 : CONTEXTE

Le Mali est confronté à plusieurs défis qui menacent sa stabilité future, sa sécurité et son développement durable. Il s'agit notamment des structures de gouvernance faibles, des coups d'État militaires, de la corruption, du manque de responsabilité, des abus, des niveaux élevés de pauvreté chronique, de la malnutrition aiguë, des taux de fécondité extrêmement élevés, du fardeau très lourd des maladies et des taux élevés de mortalité maternelle et infantile. De plus, le Mali est également confronté aux effets persistants de l'émergence de menaces pandémiques telles qu'Ebola et COVID-19, aux conflits intercommunautaires, aux mouvements séparatistes dans le nord du pays, et aux insurrections inspirées par les extrémistes. Ces facteurs combinés rendent difficile au Mali de surmonter ses défis et de prendre en charge son propre développement et son avenir.

Les efforts de l'USAID au Mali se concentrent sur le développement et le soutien humanitaire pour améliorer la gouvernance et établir des institutions démocratiques plus solides. L'objectif des efforts de l'USAID au Mali est d'aider à créer une population plus saine, mieux éduquée et plus prospère, capable de répondre aux besoins d'urgence de base, de réduire la vulnérabilité, et de renforcer la capacité des communautés à répondre aux chocs et aux stress.

SECTION 2 : OBJECTIFS

L'USAID recherche de nouvelles idées et de nouveaux partenariats pour soutenir ses efforts en cours au Mali.

L'addendum ne demande pas aux acteurs locaux de présenter une activité entièrement conçue. Il demande plutôt un concept qui propose un processus d'identification et de mise en œuvre de solutions issues du contexte local. Les structures ou organisations intéressées peuvent soumettre des documents conceptuels abordant un ou plusieurs des composantes suivantes.

Les soumissionnaires peuvent sélectionner **une ou plusieurs** parmi des composantes suivantes sur lesquelles se focaliser. Une fois que vous avez sélectionné votre ou vos composantes, veuillez aborder **un ou plusieurs** résultats illustratifs attendus (les points ci-dessous) dans votre document conceptuel.

Composante 1 : Paix, Démocratie et Gouvernance

Le Mali a été confronté à des crises profondes au fil des années qui sont, entre autres, l'instabilité politique, les conflits armés et autres défis sécuritaires. Ces crises impliquent souvent de multiples facteurs interconnectés, tels que les tensions ethniques, les conflits territoriaux, les attaques de groupes extrémistes et le manque de bonne gouvernance. Les soumissionnaires doivent envisager des approches innovantes pour une meilleure durabilité des activités proposées afin de contribuer à **un ou plusieurs** des résultats illustratifs suivants :

- Renforcement des communautés dans la prévention et la résolution des conflits.
- Renforcement de la participation des communautés à l'élaboration du Plan de Développement Économique Social et Culturel (PDSEC) au niveau de la commune, à la prestation de services sociaux et à la redevabilité publique.
- Amélioration de l'engagement civique, de la participation et du sens des responsabilités des populations cibles.

Composante 2 : Agriculture et Croissance Économique

L'obtention d'un financement pour le secteur privé reste une contrainte critique à la croissance économique du Mali. Les deux tiers des entreprises maliennes citent l'accès au financement comme une contrainte majeure, classée juste derrière l'instabilité politique. Le financement favorise de manière disproportionnée les grandes entreprises établies par rapport aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME), et des secteurs clés comme l'agriculture restent mal desservis. Les femmes et les jeunes font face à des obstacles plus importants en raison du manque de garanties et de produits financiers ou de soutien spécifiques au genre. Les entreprises locales, en particulier celles détenues par des femmes et des jeunes, manquent souvent de connaissances en affaires et en finances pour maintenir et développer leurs activités. Les soumissionnaires doivent envisager des approches évolutives pour une meilleure durabilité des activités proposées afin de contribuer à **un ou plusieurs** des résultats suivants :

- Renforcer l'écosystème entrepreneurial pour l'accès au financement des MPME du secteur agricole, en ciblant les femmes et les jeunes à travers des associations commerciales autosuffisantes qui représentent et défendent les besoins des systèmes locaux.
- Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les communautés mal desservies en renforçant les capacités et la durabilité des partenaires locaux pour développer des initiatives évolutives.
- Établir des partenariats avec les associations des entreprises, des centres d'excellence et des institutions similaires pour faciliter les partenariats qui améliorent la gouvernance et la gestion des systèmes d'eau et d'assainissement dans les communautés cibles.

Composante 3 : Éducation et jeunesse

L'éducation est un fondement essentiel qui permet à un individu de se développer, d'avoir un avenir prospère et d'apporter une contribution positive à sa communauté et à son pays. Avec une estimation de plus de 1,3 million d'enfants non scolarisés au Mali, les besoins éducatifs des enfants maliens sont toujours aussi urgents. Au Mali, le taux de scolarisation de l'école primaire stagne pour les enfants de 7 à 12 ans et le taux d'achèvement n'a pas atteint 50 % au cours de la dernière décennie. Plusieurs facteurs expliquent ces faibles niveaux, parmi eux la mauvaise qualité de l'apprentissage, qui fait que les enfants ne maîtrisent pas les compétences de base. La plupart des enseignants n'ont pas les qualifications techniques ou professionnelles requises, ce qui joue un rôle significatif dans le faible niveau d'apprentissage des enfants. Les soumissionnaires devraient envisager des approches évolutives pour une meilleure durabilité des activités proposées afin de contribuer à **l'un ou plusieurs** des résultats illustratifs suivants tout en améliorant les résultats d'apprentissage :

- Amélioration de l'équité et de l'inclusion des élèves aveugles ou sourds conformément aux principes de la conception universelle de l'apprentissage, de l'enseignement préscolaire à l'enseignement secondaire.
- Amélioration de l'accès aux matériels d'apprentissage physiques ou numériques à travers des bibliothèques communautaires, scolaires, mobiles et de coins lecture.
- Amélioration des compétences numériques liées à l'emploi pour les jeunes.

Composante 4 : Santé

L'USAID travaille avec le ministère de la Santé et du Développement social au Mali depuis plus de 60 ans pour soutenir les programmes de santé. L'objectif est de trouver des stratégies et des solutions innovantes, portées par les communautés locales, pour lutter contre les maladies infectieuses, réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile, et renforcer les systèmes de santé. Les activités proposées devraient viser à atteindre les objectifs généraux suivants :

1. Augmenter l'autonomie et la résilience de la communauté
2. Donner aux communautés les moyens de responsabiliser les travailleurs agents de santé et aux autorités locales quant à la disponibilité et la qualité des services de santé
3. Améliorer l'accessibilité, l'abordabilité et la qualité des services de santé primaires essentiels au niveau communautaire
4. Renforcer les plateformes de santé communautaire pour augmenter l'engagement et l'appropriation des services de santé locaux
5. Réduire les barrières culturelles qui entravent l'adoption de comportements sains
6. Renforcer les systèmes de surveillance communautaire pour prévenir, détecter et répondre aux épidémies de maladies infectieuses et aux menaces sanitaires émergentes

Les soumissionnaires doivent envisager des approches évolutives pour une meilleure durabilité des activités proposées. **Pour cette composante 4, les soumissionnaires ne doivent répondre qu'à un seul (c'est-à-dire PAS plus d'un) des résultats illustratifs suivants.**

- Renforcement de la capacité des partenaires locaux à fournir des interventions de santé communautaire et améliorer la santé maternelle et infantile, la nutrition, la planification familiale/santé reproductive et les services VIH.

- Renforcement de la capacité des partenaires locaux à élargir les options de financement et de gouvernance des soins de santé grâce aux coopératives de santé (mutuelles de santé) travaillant en partenariat avec les organisations agricoles et à améliorant la couverture santé universelle.
- Renforcement des capacités des partenaires locaux à améliorer la surveillance et les réponses aux épidémies et à la résistance antimicrobienne au niveau des établissements de santé et des communautés.

Les acteurs locaux ne sont **pas** tenus de proposer initialement des concepts très élaborés dans le cadre de cet addendum- un concept qui suggère un processus d'identification, puis de conception et de mise en œuvre des solutions à partir du contexte local est pleinement conforme à l'intention de cet APS, conçu pour un développement dirigé par les acteurs locaux. Les soumissionnaires retenus travailleront avec l'USAID/Mali pour cocréer des interventions plus élaborées. Se référer à la **Section 8 : Processus de sélection et co-crédation**.

SECTION 3 : CRITERES D'ELIGIBILITE POUR LA SOUMISSION DE CONCEPTS

L'USAID accueille favorablement les concepts d'un large éventail d'acteurs locaux qui comprennent les défis de développement auxquels est confronté le peuple malien, les communautés ou la région, ou qui démontrent une façon claire de déterminer les priorités locales dans leur approche. Concept admissible :

1. Doit être des entités locales au **Mali**. Pour déterminer si une entité est une "entité locale" aux fins de ce Addendum, l'USAID tiendra en compte :
 - a. Si l'entité est légalement constituée en vertu des lois du **Mali**;
 - b. Si l'entité a son lieu principal d'activité ou d'opération au **Mali**;
 - c. Si l'entité est majoritairement détenue et contrôlée par des individus qui sont citoyens ou résidents permanents légaux du **Mali**; et
 - d. Si l'entité est gérée par un organe de gouvernance dont la majorité sont des citoyens ou résidents permanents légaux du **Mali**.
2. Ne pas avoir reçu plus de 5 millions de dollars de financement direct (en tant que titulaire principale de la subvention) de l'USAID au cours des cinq derniers exercices fiscaux.
3. Ne peut pas être une organisation basée aux États-Unis. Les organisations basées aux États-Unis ne sont pas admissibles en tant que bénéficiaires principaux, mais peuvent l'être en tant que sous-bénéficiaires.

Remarque : Aux fins de cette définition, "détenue majoritairement" et "gérée par" comprennent, sans limitation, les intérêts des bénéficiaires et le pouvoir, direct ou indirect, exercé ou exerçable, d'exercer ou de contrôler l'élection, la nomination ou le mandat des dirigeants de l'organisation ou d'une majorité de dirigeants de l'organisation par quelque moyen que ce soit.

Reconnaissant que les organisations individuelles peuvent ne pas disposer de toutes les compétences et capacités nécessaires pour atteindre l'ensemble des objectifs, des partenariats entre plusieurs organisations locales sont encouragés. Cela pourrait inclure les partenaires principaux locaux collaborant avec d'autres sous-partenaires locaux.

SECTION 4 : APPROCHES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les soumissionnaires sont encouragés à incorporer une ou plusieurs des approches suivantes dans les soumissions ou à proposer une/des approche(s) différente(s) qui reflète(nt) les objectifs d'apprentissage en développement local.

1. **Mécanismes** qui améliorent la circulation de l'information entre le soumissionnaire et ses membres, ses partenaires, et l'USAID pour renforcer la responsabilité envers les membres locaux pour atteindre et maintenir les résultats.
2. **Approches analytiques participatives**, qui peuvent offrir une meilleure compréhension des environnements complexes dans lesquels le programme opérera et des recommandations mieux adaptées au contexte.
3. **Prise de décision participative**, qui comprend la définition des priorités par les acteurs locaux, des processus de conception collaboratifs avec les communautés, et d'autres moyens de transférer le pouvoir de décision et le contrôle aux acteurs locaux, y compris les personnes qui ont été traditionnellement marginalisées, comme les femmes, les jeunes, les minorités religieuses et ethniques, et autres groupes marginalisés assurant un leadership local inclusif.
4. **Mobilisation des ressources locales**, ce qui inclut la philanthropie locale, les partenariats qui tirent parti des ressources du secteur privé local, des organisations confessionnelles, du gouvernement, de la société civile et du monde universitaire, ainsi que d'autres sources de compétences et de finances locales pour remplacer celles des bailleurs de fonds internationaux.
5. **Renforcement des réseaux locaux**, ce qui peut inclure la compréhension et le soutien des réseaux existants et émergents d'acteurs locaux, le soutien au travail des organisations locales, la facilitation du marché, l'action collective, l'impact collectif, et d'autres approches axées sur la demande pour relier les besoins locaux aux ressources locales.
6. **Approches dirigées par les communautés locales en matière de conception, de suivi, d'évaluation, et d'apprentissage** qui privilégient les définitions locales/communautaires du succès et renforcent le rôle des acteurs locaux dans la gestion et l'utilisation des données et de l'apprentissage liés aux solutions de développement, au processus de développement, et à la durabilité des résultats obtenus.
7. **Renforcement de la capacité locale**, incluant le renforcement du rôle des institutions et des acteurs locaux pour soutenir les résultats de développement en vue de mettre fin au besoin d'assistance étrangère.
8. **Adaptation et résolution de problèmes dans des environnements non permissifs**, où l'incertitude, l'instabilité, l'inaccessibilité ou l'insécurité limitent la capacité d'opérer en toute sécurité et de manière efficace. Il peut s'agir d'environnements tels que ceux touchés par des catastrophes naturelles, des zones géographiques inaccessibles, des conflits actifs, la corruption, la fermeture d'espaces politiques, la criminalité et les pandémies, où les approches locales sont essentielles pour la résilience et la durabilité à long terme.

Pour plus d'informations sur les initiatives de développement local de l'USAID et les approches de développement local, veuillez consulter le site Web du [Hub des partenariats locaux, confessionnels et transformateurs](#).

SECTION 5 : CONSIDERATIONS BUDGETAIRES

Comme indiqué dans sa [politique de renforcement des capacités locales](#), l'USAID doit prendre en compte le rôle potentiellement perturbateur que l'assistance étrangère joue dans les systèmes locaux et soutenir ces systèmes afin qu'ils ne dépendent plus du financement des donateurs internationaux. Ce n'est pas l'intention de l'USAID de submerger temporairement une organisation locale de financement, en augmentant artificiellement sa taille au-delà de ce qui peut raisonnablement être soutenu par des ressources locales après la fin d'une subvention. Dans le cadre des soumissions de concept, les soumissionnaires doivent proposer un budget qui reflète raisonnablement leurs ressources existantes et leur capacité de croissance de manière durable (parfois appelée "capacité d'absorption").

SECTION 6 : CRITERES D'EVALUATION

Les concepts répondant aux critères d'admissibilité (voir Section 3, Critères d'Admissibilité) seront évalués sur la base des critères suivants :

A. Développement Local

La pertinence que l'approche proposée démontre le transfert des capacités de prise de décision par les acteurs locaux pour soutenir les efforts priorités par les communautés locales elles-mêmes.

B. Impact local et faisabilité

La manière dont l'approche proposée atteindra efficacement et de manière réalisable les résultats pour la(les) composante(s) sélectionnée(s).

C. Capacité organisationnelle

Dans quelle mesure le soumissionnaire démontre la capacité organisationnelle nécessaire pour mettre en œuvre l'approche proposée, y compris un plan de personnel comprenant un mix équilibré de compétences managériales, techniques et financières.

Bien que les critères d'évaluation technique basée sur les adjectifs soient primordiaux, les considérations de coût peuvent également être un facteur d'attribution. Le gouvernement des États-Unis n'est pas tenu d'accorder une subvention sur la base du coût proposé le plus bas ou au soumissionnaire ayant obtenu la note la plus élevée lors de l'évaluation technique.

SECTION 7 : INSTRUCTION POUR LA SOUMISSION

Les concepts doivent être envoyés à l'USAID/Mali à Mali.OAA@usaid.gov. **Les concepts doivent être soumis avant le 16 août 2024** pour être considérés.

Les concepts doivent être soumis sous forme de :

- Un document de concept qui ne dépasse pas trois pages (page de résumé exclu) signé par une personne autorisée.
 - Les documents de concept doivent être soumis en français.
 - Les documents de concept doivent être organisés avec des sections claires qui abordent les critères d'évaluation de la Section 6 - voir les questions directives et les exigences du nombre de pages requis pour chaque section dans la Section-Narratif ci-dessous.

- Pour le format, utilisez un format standard de 8 ½" x 11", recto seul, interligne simple, police Calibri de 12 points, marges de 1", justification à gauche et en-têtes ou pieds de page sur chaque page incluant des numéros de page consécutifs.
- Les documents de concept peuvent se concentrer sur **une ou plusieurs** des composantes de la Section 2 qui représentent les forces de votre organisation. Veuillez indiquer clairement quelle(s) composante(s) vous avez sélectionné dans ce concept. À l'intérieur de chaque composante, les soumissionnaires peuvent sélectionner **un ou plusieurs** des résultats illustratifs sur lesquels se concentrer dans la Section 2. Veuillez indiquer clairement quel(s) résultat(s) illustratif(s) vous avez sélectionné.
 - Pour le volet Santé en particulier, **les soumissionnaires ne doivent répondre qu'à un seul (c'est-à-dire PAS plus d'un)** des résultats illustratifs.
- Si un soumissionnaire transmet un concept portant sur plus d'une composante, il doit soumettre les deux pages relatives aux critères d'impact et de faisabilité pour chaque composante séparément. (C'est-à-dire que si un soumissionnaire transmet un concept portant sur deux composantes, le concept ne doit pas excéder **cinq pages au total**, avec un maximum de deux pages pour chaque composante).

Les soumissionnaires doivent fournir les informations suivantes dans les soumissions de concept :

A. Informations sommaires (non incluses dans la limite de page)

1. Nom et coordonnées du soumissionnaire
2. Type d'organisation et pays d'enregistrement légal
3. Déclaration selon laquelle le soumissionnaire est une "entité locale" selon la définition à la Section 3, Critères d'Admissibilité.
4. Déclaration selon laquelle le soumissionnaire n'a pas reçu plus de 5 millions de dollars de financement de l'USAID au cours des cinq derniers exercices en tant que bénéficiaire principal.
5. Titre de l'activité proposée
6. Lieu de l'activité proposée
7. Nom, coordonnées et pays d'enregistrement légal des autres organisations partenaires collaborant sur le concept (le cas échéant)
8. Objectif global et approche de développement local de l'activité (2-3 phrases)
9. Montant du financement demandé à l'USAID \$ _____ .
10. Explication de la manière dont le montant demandé de financement reflète raisonnablement les ressources existantes de l'organisation et sa capacité à se développer de manière durable. (Considérez : le budget actuel de votre organisation, les ressources humaines existantes, si/ comment vous souhaitez que votre organisation se développe au cours des prochaines années, et quelles ressources locales sont disponibles pour soutenir votre croissance après la fin du financement de l'USAID). (2-3 phrases)

B. Narratif du Concept

Les meilleurs narratifs incluront un aperçu clair et logique de l'approche technique proposée par le soumissionnaire. Ils incluront la discussion des critères ci-dessous. Veuillez noter que chaque élément de revue est aligné sur un critère d'évaluation spécifique à la Section 6, Critères d'Évaluation.

Critère A - Développement Local (demi-page) :

Comment l'approche permet-elle de transférer le pouvoir de définition des priorités et de prise de décision à divers acteurs locaux afin de mettre en œuvre et de soutenir les efforts définis comme prioritaires par les communautés elles-mêmes ?

Critère B - Impact local et faisabilité (deux pages) :

- Quel est le problème et quel est votre plan pour surmonter les difficultés ou les obstacles ?
- Comment l'approche conduira-t-elle aux résultats souhaités à travers la(les) composante(s) sélectionné(s) ?
- Comment l'approche est-elle réaliste et réalisable, compte tenu du temps et des ressources disponibles et des défis anticipés dans la mise en œuvre ?

Critère C - Capacité organisationnelle (demi-page) :

Veuillez fournir des informations sur la capacité organisationnelle de votre organisation et des organisations collaboratrices (le cas échéant) qui peuvent réaliser les activités proposées au Mali. Cela devrait inclure les capacités techniques, managériales et financières. Décrivez brièvement tout programme ou projet similaire mis en œuvre par l'organisation (et toute organisation collaboratrice). Si vous proposez un partenariat, veuillez expliquer et définir le rôle des autres entités/organisations.

SECTION 8 : PROCESSUS DE SÉLECTION ET CO-CREATION

L'USAID/Mali est responsable de la gestion du processus de sélection et des subventions attribuées dans le cadre de cet addendum. A la date limite de soumission, USAID/Mali confirmera réception du concept dans un délai d'une semaine.

Le processus de sélection pour le financement du programme vise à garantir que les soumissionnaires ayant les meilleurs concepts reçoivent un financement à travers une série d'étapes. La **première étape** implique une vérification "**réussite ou échec**" des critères d'admissibilité dans la Section 3, Critères d'Admissibilité. Les concepts qui ne respectent pas ces critères d'admissibilité ne seront pas pris en considération. La **deuxième étape** est une évaluation technique de chaque concept soumis par le soumissionnaire en utilisant un système de notation où tous les critères d'évaluation auront le même poids.

A la suite du processus d'évaluation, la phase de co-crédation commence. Cette phase implique une interaction significative entre l'USAID/Mali et le soumissionnaire sélectionné, réalisée en personne, par téléphone et électroniquement. Suite à la sélection pour cocrédation une activité, un Responsable des Accords (AO) de l'USAID/Mali contactera le soumissionnaire et fournira des consignes pour la période de co-crédation et les exigences préalables à l'attribution. Des notifications seront également envoyées aux soumissionnaires dont les concepts n'ont pas été retenus pour garantir la transparence du processus. L'USAID/Mali anticipe de débiter le processus de co-crédation vers le 1er octobre 2024 pour une durée de 9 semaines.

Sur la base du processus de co-crédation et des résultats de l'évaluation des risques, l'USAID/Mali peut émettre une demande d'application à l'entité sélectionnée ou décider de conclure directement une subvention.

La Section 9, Informations relatives à la subvention fédérale de l'APS sur le développement local (lien inclus ci-dessous) comprend les exigences qu'un soumissionnaire doit remplir s'il est invité à cocréer une activité et à recevoir une subvention de l'USAID. **Veuillez noter qu'il n'est pas nécessaire de satisfaire à ces exigences pour soumettre un concept dans le cadre de l'APS.**

SECTION 9 : PARTAGE DES CONCEPTS

Si l'USAID identifie qu'il y a des opportunités de renforcer ou de financer un concept ou une application en le reliant à d'autres mécanismes de l'USAID, à d'autres bailleurs de fonds potentiels et/ou à des partenaires externes, l'USAID peut rendre ce concept ou cette application disponible en interne ou en externe pendant une période pouvant aller jusqu'à un an à compter de la réception du concept pour une considération appropriée. L'USAID informera les soumissionnaires et leur demandera la permission avant de partager tout concept en dehors de l'USAID.

SECTION 10 : QUESTIONS ET ASSISTANCE SUPPLÉMENTAIRE

Les questions concernant cet addendum peuvent être adressées à Mali.OAA@usaid.gov au plus tard le **15 juillet 2024**. Les réponses aux questions seront partagées publiquement. L'USAID informera les parties intéressées s'il y aura une réunion Google Meet pour fournir les réponses en direct. Avant de soumettre un concept, les soumissionnaires sont encouragés à consulter les ressources de l'USAID pour les organisations recherchant des opportunités de financement et de partenariat, y compris [Comment travailler avec l'USAID](#) et workwithusaid.org.

Pour des informations supplémentaires sur les objectifs et les exigences de l'APS "Locally Led Development", veuillez-vous référer au site web suivant:
<https://www.grants.gov/search-results-detail/354285>